

Les tickets unitaires

- Plein tarif : 1,20 €

Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans, accompagnés.



Les carnets de 10 tickets

- Plein tarif : 9 €
- Tarif réduit : 6,50 € moins de 25 ans



Les abonnements

Ticket hebdomadaire (valable 7 jours glissants)

- Plein tarif : 12,30 €

Carte mensuelle

- Plein tarif : 33 €
- Tarif réduit : 23 € moins de 25 ans
- Tarif solidaire selon quotient familial CAF,

sur justificatif de moins de 6 mois :

Si quotient familial CAF compris entre 552 et 660 € : 15 €

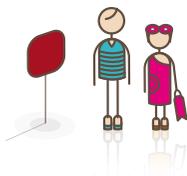
Si quotient familial CAF compris entre 406 et 551 € : 10 €

Si quotient familial CAF inférieur à 405 € : 2 €

> Vous n'avez pas de quotient familial CAF ? Adressez-vous au CCAS de votre commune.

Carte annuelle (valable 12 mois à partir de la date d'achat)

- Plein tarif : 330 €
- Tarif réduit : 230 € moins de 25 ans
- Duplicata : 10 €



La carte scolaire et étudiante

(valable du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017)

- Scolaire : 115 € (majoration de 30 € si inscription après le 15 juillet 2016)
- Scolaire spécial : 57,50 € (alternant, 3^{ème} enfant)
- Duplicata : 10 €

Gratuit à partir du 4^{ème} enfant

Modalités

Inscription au siège de LTC, rue Monge à Lannion, avant le 15 juillet. Sur présentation d'une carte d'identité, d'un certificat de scolarité et photo d'identité.



Les transports à la demande

Agglo'Taxi (plus de 65 ans ou quotient familial < 551€)

- Les 26 premiers trajets : 4 €
- Du 27^e au 51^e trajets : 8 €
- Du 52^e au 76^e trajets : 12 €

Modalités

Inscription obligatoire avant le 1^{er} trajet (dossier + justificatifs) auprès de LTC, puis délivrance d'une carte d'adhérent.



Agglo'Mobi (plus de 80 ans ou titulaire carte d'invalidité à 80%)

- Tarif unitaire : 3 € si quotient familial > 700 €
- Tarif unitaire : 2,20 € si quotient familial < 700 €
- Tarif accompagnateur : 1,20 € si facultatif
- Tarif accompagnateur : gratuit si obligatoire

Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans, accompagnés.

Modalités

Inscription obligatoire avant le 1^{er} trajet (dossier + justificatifs) auprès de LTC.



Les modalités de paiement

Abonnements annuels

- en chèques ou espèces, en une seule fois à l'inscription
- par prélèvement bancaire, en deux fois (en octobre et février)

Transports à la demande

- facture mensuelle à régler en chèque ou espèces à la Trésorerie
- prélèvement automatique possible

Correspondances

Votre titre de transport vous permet une correspondance sur une autre ligne du réseau dans l'heure qui suit la validation de votre titre. La correspondance devra être signalée au conducteur.

Vélos

Les vélos sont autorisés dans les bus aux horaires signalés par un 

Animaux de compagnie

Les chiens sont interdits dans les véhicules sauf les chiens-guides d'aveugles et les petits chiens transportés dans un panier ou portés sur les genoux de leur propriétaire.

Sans oublier...

Les cars Ti'bus avec www.cotesdarmor.fr

Pour vous rendre à Guingamp, Saint-Brieuc, Penvenan et Paimpol depuis Lannion.

Le covoiturage avec www.ticoto.fr

Le calcul d'itinéraire avec www.breizhgo.com



Les lieux de vente

Les tickets unitaires sont vendus à bord des véhicules, par le chauffeur.

Les carnets de tickets et les cartes d'abonnement sont vendus dans les offices de tourisme.

Les carnets sont également en vente auprès des chauffeurs des lignes 30 et R.

Pour tout renseignements

02 96 05 55 55

www.lannion-tregor.com



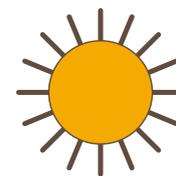
la ville plus facile



Abonnez-vous aux alertes SMS des transports et tenez-vous informé en temps réel !

1 rue Monge - CS 10761
22307 Lannion Cedex
T 02 96 05 55 55

www.lannion-tregor.com
info-usagers@lannion-tregor.com



été 2016

Du mercredi 6 juillet
au mercredi 31 août 2016



INFOS
PRATIQUES
Titouroù pleustrek



Cibles & Stratégies - 02 96 68 43 43



J'ai un ticket avec ma planète !

